

# LES NOUVELLES DE

# **CHANONAT**

**BULLETIN MUNICIPAL N°92**JUIN 2023





<b>ÉTAT-CIVIL</b> 4	CADRE DE VIE	
Travaux au Puy de Jussat		2C
VIE MUNICIPALE	La médiathèque intercommunale	
Une retraite bien méritée pour Claude5	Une exposition mobile sur les oiseaux du Puy-	
Un centenaire heureux à Chanonat5	de-Dôme qui n'attend qu'à être empruntée	22
Les points importants des conseils municipaux : juin 2022 - avril 20236	Un cadeau pour les enfants de Chanonat de la part de Daniel CHEBANCE	24
Budget 20237		
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)9	INFOS PRATIQUES	
L'amortisseur électricité, un nouveau dispositif	Bientôt le 4 <sup>e</sup> circuit pédestre de la commune	25
d'aide face à la flambée des prix de l'énergie9	Agenda des Festivités	25
Plan Communal de Sauvegarde (PCS)10	PATRIMOINE	
Accueil des ukrainiennes10		20
Inauguration des ateliers municipaux,	La naissance d'un poète	26
du bâtiment polyvalent et vœux du Maire11	L'association des Parents d'Élèves Chanonat Varennes Jussat (APE CVJ)	
Quelques nouvelles concernant	valeniles Jussat (AFE CVJ)	20
nos chemins ruraux14	VIE ASSOCIATIVE	
Église Saint-Étienne15	Association pour le Don de Sang Bénévole	
Solaire Dôme15	de Saint-Amant-Tallende - Secteur de Chanonat	29
Mise en place d'un composteur partagé	Cœur 2 bouchons	3C
à Chanonat16	La Chanonatoise	.3
Le SICTOM a mis en place d'autres actions pour réduire les déchets organiques17	Vide grenier	32
SCOLARITÉ ET JEUNESSE	Pitchou anim'	33
Le village des couleurs18	TRIBUNE LIBRE	
Le centre de loisirs sans hébergement18	Ensemble pour Chanonat	34
Un berger dans mon école19	L'engagement citoyen	35

Le printemps est arrivé depuis déjà quelque temps et, en cette fin avril, aucune hirondelle n'est encore venue virevolter sous nos fenêtres. Ne verrait-on pas ici la manifestation du déclin d'un monde animal bousculé, démontrant bien que notre société est en grande souffrance ? Sans

doute!

L'hirondelle symbolise la liberté, le bonheur, la fécondité, l'enthousiasme, la chance, la fidélité, la loyauté, la pureté et l'endurance, l'hirondelle est un heureux présage et dans le monde entier est un porte-bonheur.

L'hirondelle est également le symbole d'une personnalité prompte à agir ainsi que de bonne santé, que les dirigeants de ce monde post covid méditent cela...

Dans un contexte national plus que tendu et dans un contexte mondial non moins plus rassurant, nous avons du faire, à l'instar de toutes les communes de France, des choix, des coupes dans nos prévisions de travaux.

Le mois d'avril est traditionnellement celui du vote du budget municipal. Cette année, l'exercice est devenu plus complexe que les années précédentes. En effet, l'inflation générale, notamment sur l'énergie, représente une charge supplémentaire importante pour la commune de l'ordre de plus de 117 000 €. Nous avons anticipé ces difficultés par une adaptation des périodes d'éclairage public, le projet de réaliser des travaux d'économies d'énergie et de continuer de plafonner les températures de chauffage au sein de tous nos bâtiments communaux.

Malheureusement notre commune n'est pas éligible au bouclier tarifaire mis en place par l'État, nous pouvons juste bénéficier du second accompagnement dit : « de l'amortisseur » sans commune mesure avec l'équation à résoudre, et qui diminue le réflexe d'une épargne de précaution.

Après l'inflation générale que vous subissez déjà, associée à la révision des valeurs locatives cadastrales de l'état à hauteur de + 7,1 %, il n'était pas envisageable pour moi de réétudier les bases communales de manière arbitraire, sans au préalable nous donner une année pour envisager toutes les pistes d'économies d'énergies possibles, vous prouver que nous aussi sommes capables de chercher à faire des économies, donc je vous annonce que c'est un budget 2023 sans augmentation du taux communal qui vient d'être voté !!!

Pour réussir dans cette tâche d'optimisation il nous appartient donc, toutes et tous, de prendre en compte cette évolution et de la combattre chacun à son niveau. De prendre conscience que la première des économies d'énergies est celle que l'on ne consomme pas. C'est dans cet esprit que la commune de Chanonat a souhaité prendre sa part dans ce combat en cherchant quelles pourraient être les actions à mener dans son fonctionnement quotidien comme par exemple commencer par renégocier tous nos contrats de maintenance et d'assurances. La mise en place par la commission finances d'un contrôle de gestion bimestriel par service dans le but de

tracer les différentes consommations « chapitre par chapitre, ligne par ligne ».

En cours d'année, viendront aussi les premières installations de l'opération « Solaire Dôme » initiée par Mond'Arverne Communauté et l'Adhume. Pour mémoire, il s'agit de la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de la salle Pierre de Neufville qui nous permettra d'aller vers une économie financière et la production d'énergie verte.

Une nouveauté cette année, le vote d'une enveloppe pour la réalisation d'un projet participatif au bénéfice des parents d'élèves concernant l'aménagement d'un espace adjacent à l'école maternelle. Nous continuerons nos projets ! Les rénovations de la salle Pierre de Neufville, de l'Ecole élémentaire, l'entretien de notre voirie communale, sans doute phasés différemment pour certains, mais comment faire autrement ? Nous sommes à mi-mandat, la route est encore longue, certains « toujours ou déjà en campagne » ne nous épargnent pas au quotidien, mais je sais une chose, vous nous faites confiance et sachez bien que nous ferons comme décrit plus haut notre maximum pour tout faire pour ne pas envisager de mesures correctives nécessaires qui créeraient un « choc fiscal » pour les plus démunis. Gouverner c'est prévoir, mais c'est aussi d'abord prouver que l'on aura tout essayé.

Il n'y a pas de mandat électoral facile, à chaque jour suffit sa peine, pour preuve j'ai du prendre un arrêté de fermeture de notre église de Chanonat pour un temps indéterminé. Ce, suite à des fissurations constatées et au diagnostic d'un bureau d'étude qui dénonce un risque avéré d'effondrement de la clé de voûte. Avant de nous lancer dans une recherche de financements nous avons du réorganiser, avec la paroisse Saint Ephrem de la Serre, les célébrations qui se dérouleront dorénavant en partenariat avec nos villages voisins que sont Le Crest et La Roche Blanche ainsi qu'au village de Jussat qui en sus accueillera dorénavant tous les enterrements.

Ce dramatique événement va nous contraindre, toutes et tous, à nous interroger sur notre patrimoine bâti riche d'histoire, car bien que classé aux monuments historiques cela ne veut pas dire que l'État va financer 100% du montant des travaux qui seront chiffrés prochainement.

Je veux dire qu'une consultation de la population aura lieu cet automne pour connaître votre sentiment sur le devenir d'un autre bâtiment d'exception, La Cure, qui pourrait au travers d'une vente (conditionnée par exemple au développement du tourisme au travers de création de gites et chambres d'hôtes) être vendue à un particulier, à une structure ou une association et de fait pourrait être la bienvenue dans le montage financier pour une restauration de qualité de notre église.

Vous l'aurez compris la tâche est ardue pour les trois années à venir encore, le conseil municipal que je remercie pour son engagement et investissement continuera, au quotidien, de chercher à mettre en œuvre tous les moyens afin que nous puissions maintenir un cadre de vie agréable dans notre belle commune.

Je vous souhaite un bel été.

JULIEN BRUNHES Maire de Chanonat



# NAISSANCES 2022

**BALADIER Lucie-Rose,** Varennes, le 20 juillet 2022

**THÉALLIER Ana, Chanonat,** le 23 août 2022

**SAUZÉAT Côme, Chanonat,** le 22 septembre 2022

**GOBERT Joy, Jussat,** le 12 octobre 2022

**KLAM Salmoé, Jussat,** le 30 octobre 2022

**BOLLEY Isaac, Chanonat,** le 12 novembre 2022

### 2023

**LAPERSONNERIE** Marlone, Chanonat, le 05 janvier 2023

**DELAGE Maël, Jussat,** le 26 mars 2023

**BASSOT Lou, Chanonat,** le 29 avril 2023

# MARIAGES 2022

MATHIEU Luka et BETTAHAR Joanna, Chanonat, le 25 juin 2022

**VIGIER Robert et DUMOND Emmanuelle,** Jussat, le 03 septembre 2022

### 2023

**DE FREITAS Joseph et FERREIRA Carla,** Chanonat, le 11 mars 2023

**DE FREITAS Théo et PIOCT Justine,** Chanonat, le 28 avril 2023

# DÉCÈS 2022

**BOYÉ Thérèse,** Chanonat, le 28 août 2022

**CHEBANCE Daniel,** Chanonat, le 02 septembre 2022

**DUPRÉ Pierre, Varennes,** le 29 octobre 2022

**LAMBERT Ginette épouse DUPRÉ,** Varennes, le 30 octobre 2022

**BURLAUD Gil, Chanonat,** le 11 novembre 2022

CLÉRET Suzanne épouse MOLIMARD, Chanonat, le 24 décembre 2022

### 2023

WARLOP Edith épouse BEAUCART, Jussat, le 28 janvier 2023

**MARCELOT,** Chanonat, le 25 février 2023

**DAUCHER Madeleine veuve VASSON,** Jussat, le 2 mars 2023

# UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE POUR CLAUDE



Une sympathique et chaleureuse réception s'est déroulée le 2 septembre 2022 dans les locaux de la mairie en l'honneur de Claude MASSOUBRE qui a fait valoir ses droits à la retraite. Claude a été, à Chanonat, secrétaire de Mairie en charge de la gestion comptable du budget pendant plusieurs années. Après une carrière bien remplie à Chanonat mais aussi à Saulzet-le-Froid, toute l'équipe municipale est venue lui souhaiter une bonne et longue retraite.

Tour à tour, Julien BRUNHES, maire, Jean-Pierre PEZANT, maire de 2008 à 2014, et Patrick PELLISSIER, maire de Saulzet-le-Froid ont rendu un hommage appuyé à cette collaboratrice très investie. Tous ont reconnu, au-delà des compétences professionnelles de Claude, ses qualités

d'écoute, bienveillance et tact nécessaires à sa fonction.

Une remise de cadeaux et un vin d'honneur ont clôturé cette manifestation de sympathie.

# UN CENTENAIRE HEUREUX À CHANONAT

Le 10 novembre 2022, en la salle des fêtes Pierre DE NEUFVILLE, a été fêté l'anniversaire de Monsieur Robert MOURON. Entouré de sa famille et en présence de ses très nombreux voisins et amis chanonatois, il était visiblement très heureux d'afficher ses 100 ans, bon pied, bon œil. Il pouvait être fier d'être le premier Chanonatois à avoir franchi ce bel âge des 100 ans.

L'initiative de cette émouvante cérémonie en revient à l'association des copropriétaires du Soleil Levant et à son président Robert BOURGIER lequel a retracé, avec grand intérêt, le parcours riche et gratifiant de notre centenaire.

Né le 8 novembre 1922, il est l'unique garçon d'une fratrie de 11 enfants. Après des études jusqu'à 17 ans, il entre dans la vie active à Gueugnon, puis à Lyon après la guerre et, enfin, à Clermont-Ferrand, comme directeur d'agence de Centre Express, jusqu'à l'heure de la retraite.

Arrivé à Chanonat en 1978, il y fait construire la maison de ses rêves. Président de l'association des copropriétaires du Soleil Levant pendant une quarantaine d'années, il a organisé de nombreuses festivités, répertoriées dans un livre d'or. Aujourd'hui, Robert MOURON s'adonne à sa marche quotidienne,

aime la lecture et les mots croisés. Il est très entouré par son épouse, Nicole, ses 3 filles, Catherine, Christine et Jacqueline, sa petite-fille, Aurélia qui vit aux Etats-Unis et ses 2 arrière-petits-enfants, Milaud et Lana.

Robert MOURON a reçu de nombreux cadeaux de la part de la municipalité et des invités, avant le verre de l'amitié levé en son honneur.



# LES POINTS IMPORTANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX JUIN 2022 - AVRIL 2023

#### ● CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2022 :

 Fonds des Initiatives Communales (FIC 2022) – travaux de voirie communale Rue Curé Juillard à Jussat : subvention sollicitée auprès du Département pour un montant de 4 851,18 €.

#### • CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2022 :

- Projet de site classé de la Montagne de la Serre et ses coulées adjacentes: approbation du projet de classement de la Montagne de la Serre mené par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) suite au classement au patrimoine mondial de l'UNESCO de la « Chaîne des puys Faille de Limagne ».
- Tarifs cantine et garderie 2022/2023 : le conseil municipal a approuvé une modification des tarifs avec une nouvelle répartition en fonction des coefficients familiaux.
- Aménagements sécuritaires à Varennes et demande de subvention au Conseil départemental du Puy-de-Dôme au titre des amendes de police pour l'exercice 2022 : il s'agit d'une demande de subvention pour la création d'un cheminement piétonnier sécurisé le long de la RD 52 dans sa traversée du bourg jusqu'à la salle des fêtes (Le Pitchou). Montant prévisionnel des travaux : 28 234.80 € TTC.

# ● CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2022 :

- Procès-verbal d'installation d'un conseiller municipal suite à la démission d'un conseiller municipal: Suite à la démission de Madame Marine DE LIMA, appartenant à la liste « L'engagement citoyen », Monsieur José Augusto DE LIMA est devenu conseiller municipal. S'y ajoute la démission de Monsieur Jean-Paul OLLIVIER de la liste « Ensemble pour Chanonat », le siège n'est pas occupé. Nombre de membres en exercice: 16.
- Contrôles de conformité de branchements au réseau d'assainissement collectif pour les besoins de la commune - choix d'une entreprise : l'assemblée délibérante a choisi l'entreprise SEME-RAP pour effectuer les contrôles de conformité

- des branchements au réseau d'assainissement collectif suite à l'adoption du règlement du service d'assainissement collectif. Tarifs disponibles sur le site web de la commune rubrique « urbanisme et aménagement taxes ».
- Rénovation énergétique et acoustique de la salle des fêtes « Pierre de NEUFVILLE » choix du bureau pour la maîtrise d'œuvre : sur proposition de la commission d'appel d'offres, l'assemblée délibérante a retenu le bureau STUDIO LOSA (offre la plus économiquement avantageuse) parmi les trois offres réceptionnées afin de réaliser les études pour la rénovation énergétique et acoustique de la Salle Pierre de Neufville. Montant de la mission : 46 968,00 € T.T.C.

# CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2022 :

 Attribution marché pour les prestations d'achat de denrées et confection de repas sur site pour les écoles publiques de Chanonat: le marché de restauration scolaire aux écoles est de nouveau confié à l'entreprise API Restauration pour une durée de 4 ans. Seule l'offre de l'entreprise API a été réceptionnée. Montant maximum annuel du marché de 83 460,00 € TTC.

# • CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2023 :

- Convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal optimisation des systèmes d'éclairage public : le conseil municipal a approuvé un fonds de concours avec le territoire d'énergie 63 concernant le changement des horloges pour l'éclairage public. Montant de la participation : 860,00 €.
- Approbation du projet de réfection et de modernisation du Chemin de Cimard et du Chemin du Cheix à Chanonat avec l'entreprise HUGON TP: l'assemblée délibérante a approuvé la réfection partielle de ces chemins pour un montant respectif de 24 384,00 € T.T.C. (chemin de Cimard) et de 20 556,00 € T.T.C. (chemin du Cheix). Les travaux sont confiés à l'entreprise HUGON TP.

# **VIE MUNICIPALE**

# • CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER 2023 :

- Modification du régime des droits de place et de stationnement du marché communal hebdomadaire: le conseil municipal a approuvé la modification des droits de place pour le marché du mercredi après-midi: le droit de place est annuel et d'un montant de 50,00 €.
- •Salle Pierre De Neufville : approbation de l'avant-projet sommaire (APS) demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2023 et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023 : le conseil municipal a sollicité une subvention au titre de la DETR 2023 pour financer les travaux de rénovation énergétique et acoustique de la Salle Pierre De Neufville pour un montant de 188 442,00 € (part DETR) et 56 870,00 € (part DSIL) sur un montant estimatif total de travaux de 538 968,00 € T.T.C.

#### • CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023 :

- •Salle Pierre De Neufville : approbation de l'avant-projet sommaire (APS) demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : le conseil municipal a sollicité une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour financer les travaux de rénovation énergétique et acoustique de la Salle Pierre De Neufville pour un montant 114 000,00 € sur un montant estimatif de travaux de 538 968,00 € T.T.C.
- Projet de réfection et de modernisation du Chemin de Cimard et du Chemin du Cheix à Chanonat avec l'entreprise HUGON TP: demande de subvention au titre du FIC 2023. Le conseil municipal a sollicité une demande de subvention pour les travaux de réfection partielle des chemins de Cimard et du Cheix auprès du Conseil départemental dans le cadre du FIC 2023. Subvention sollicitée: 14 980,00 €.
- Modification des tarifs de location des salles communales : salle Pierre De Neufville, salle du Pitchou et de la Voute Jussatoise : Les nouveaux tarifs de location sont disponibles sur le site web de la commune rubrique « infos pratiques ».

# **BUDGET 2023**

L'élaboration du budget 2023 a été un exercice difficile en raison principalement de l'augmentation significative de l'énergie (70 k€ en 2022 - 180 k€ en 2023) et des matériaux (+ 30 % en moyenne).

Malgré cette forte contrainte et sachant que l'État avait décidé de revaloriser à hauteur de 7,1 % les valeurs locatives cadastrales servant de base d'imposition à la taxe foncière, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter le taux communal d'imposition de cette taxe.

De ce fait, des renoncements dans les projets ont dû être effectués, la recherche tous azimuts d'économies a été lancée et certains travaux ont vu leur programmation différée. La conséquence de cette volonté au bénéfice des chanonatois a conduit également à ne programmer que 90 122 € comme excédent de fonctionnement à comparer aux 242 457 € effectivement réalisés en 2022 (la prévision budgétaire s'élevait à 114 327 €).

Le budget 2023 a été adopté au Conseil municipal du 12 avril 2023.

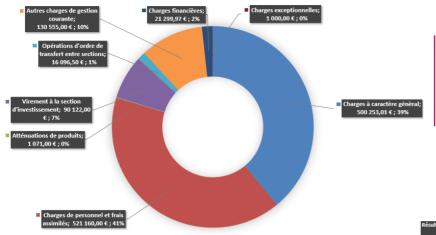
Il s'élève à 1 281 557,48 € en fonctionnement et à 1 095 156,90 € en investissements, soit un budget total de 2 376 714,38 € (une évolution maîtrisée relativement à l'exercice 2022).

La priorité en fonctionnement est la maîtrise des dépenses et la recherche d'économies dans tous les domaines.

Une ambition revue à la baisse en matière d'investissements mais qui reste néanmoins à un niveau acceptable pour l'amélioration des équipements de la commune.



# **VIE MUNICIPALE**



#### Dépenses de fonctionnement

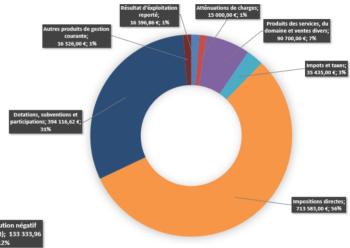
Budget primitif - Commune 2023 : Répartition des dépenses de la section de fonctionnement

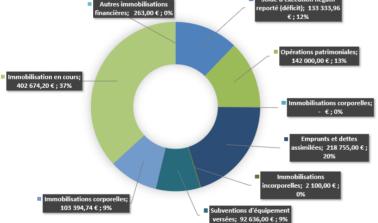
Total des dépenses : 1 281 557,48 €

#### **Recettes de fonctionnement**

Budget primitif - Commune 2023 : Répartition des recettes de fonctionnement

Total des recettes : 1 281 557,48 €





# Dépenses de fonctionnement

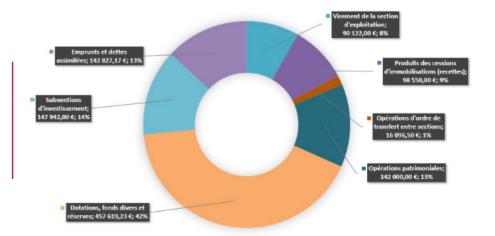
Budget primitif - Commune 2023 : Répartition des dépenses de la section d'investissement

Total des dépenses : 1 095 156,90 €

### **Recettes d'investissements**

Budget primitif Commune 2023 : Répartition des recettes de la section d'investissement

Total des recettes : 1 095 156,90 €



# **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

#### **FAMILLE UKRAINIENNE**

Début août 2022, nous avons accueilli une famille ukrainienne dans le logement de fonction de l'ancien directeur de l'ex-école de Jussat. Cette famille est composée de deux jeunes femmes et d'un enfant de 6 ans.

Un montant de loyer a été voté en Conseil Municipal. La mairie a mis à leur disposition une voiture de la commune afin que la famille soit autonome pour ses déplacements. L'enfant est scolarisé à l'école de Chanonat.

Cette famille est très reconnaissante à la commune et à ses habitants pour l'accueil qui lui a été réservé et pour l'aide qu'elle a reçue depuis son arrivée. Encore, un grand merci à tous les bénévoles.

## **NOËL DES AINÉS**

En décembre 2022, l'équipe du CCAS a confectionné et distribué un colis gourmand aux personnes de 75 ans et plus qui avaient fait ce choix. Par ailleurs, le traditionnel repas des aînés a eu lieu le 15 janvier 2023. Dans une ambiance festive, les invités, les accompagnants, les élus et les membres du CCAS ont partagé un repas savoureux. Sur des airs d'accordéon, certains n'ont pas hésité à rejoindre la piste de danse pour se laisser entraîner par des airs qui fleurent bon le temps passé.



# L'AMORTISSEUR ÉLECTRICITÉ, UN NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

En 2022, la commune a payé 70 k€ pour l'électricité, le gaz et le fioul. Au budget primitif de 2023, il a fallu inscrire 180 k€ pour ces fluides malgré les contrats d'achat groupé auxquels la commune a souscrit notamment pour l'électricité et le gaz. Aussi, la commune a-t-elle décidé de faire valoir son éligibilité à l'amortisseur électricité pour réduire ses factures en la matière.

De quoi s'agit-il? En complément du filet de sécurité et du bouclier tarifaire, le gouvernement a instauré un 3° dispositif d'aide ouvert aux collectivités territoriales : l'amortisseur électricité dont le décret est paru le 31 décembre 2022. La commune de Chanonat a demandé à bénéficier de ce dispositif.

De ce fait, l'État va prendre en charge, sur 50 % des volumes d'électricité consommés, l'écart entre le prix de l'énergie du contrat et 180 €/MWh (soit 0,18 €/kWh).

L'aide est activée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023... et jusqu'au 31 décembre 2023.

L'amortisseur s'applique à la part variable du prix de l'énergie (exprimée sur les contrats en €/MWh ou en €/kWh), hors coûts d'abonnement, d'acheminement et hors taxes.

Le dispositif prend effet à partir du moment où une collectivité paye plus de 180 € le MWh. L'État prend désormais en charge la moitié du prix de l'électricité qui dépasse ce seuil.

Si une collectivité paye 190 € le MWh, soit 10 euros au-dessus du seuil, l'État prend en charge la moitié de ce dépassement, soit 5 euros le MWh.

Il faut noter que cette aide est plafonnée : au-delà de 500 €/MWh, le montant payé par l'État n'augmente plus. Que l'on paye 500, 800 ou 1 000 €/MWh, l'aide de l'État sera de 160 euros par MWh.

# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Après avoir élaboré le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), nous préparons le PCS.

Le PCS est la réponse aux situations de crise. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. Il fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Les moyens d'alerte de nos 3 villages sont fonctionnels :

- Pour les villages de Varennes et de Chanonat, le déclenchement de la sirène est programmé chaque premier mercredi du mois à midi. En cas de sinistre, l'alerte sera déclenchée à distance, par téléphone portable, par les personnes habilitées.
- Pour Jussat, c'est le tocsin qui fait office d'alerte. Son automatisation est à l'étude.

Les questionnaires, distribués avec le précédent bulletin municipal, qui nous ont été retournés, ont permis de dresser la liste des personnes vulnérables et celle des moyens matériels mis à disposition par les habitants de la commune, en cas de sinistre.

Si toutefois vous n'avez pas pu répondre à ce questionnaire et connaissez des personnes en difficultés qui n'auraient pas été recensées, n'hésitez pas à nous le signaler. Cela pourrait être fort utile en cas de sinistre pour leur venir en aide et/ou les secourir. Nous vous saurions gré également de nous indiquer les matériels et les hébergements que vous auriez à disposition. D'avance, merci pour vos réponses.

L'avant-projet du PCS sera transmis à la Préfecture pour correction et ensuite pour validation.

Sachez que la Mairie de Chanonat a renouvelé, pour 2 ans, son abonnement à « Panneau Pocket ». C'est un outil précieux et efficace pour vous informer et alerter en cas de sinistre.

Nous vous recommandons vivement de télécharger cette application sur votre Smartphone (https://www.panneaupocket.com/.

# ACCUEIL DES UKRAINIENNES

Grâce à la générosité, la solidarité et l'engagement des habitants de la commune, deux jeunes femmes ukrainienne, Irida et Oleksandra accompagnées d'un enfant, Iva, ont pu être accueillies, début août 2022, à Jussat dans le logement de l'ex-école. Iva a été scolarisé sur la commune et la Mairie a, de son côté, apporté une aide pour répondre aux contraintes, au quotidien, de leur nouvelle vie en région clermontoise.







# INAUGURATION DES ATELIERS MUNICIPAUX, DU BÂTIMENT POLYVALENT ET VŒUX DU MAIRE

Le samedi 14 janvier 2023, Monsieur le Maire a inauguré deux nouveaux bâtiments communaux en présence d'élus, de personnalités et de chanonatois. Monsieur le Maire a également saisi cette opportunité pour présenter ses vœux à ses administrés, faire, à mi-mandat, un premier bilan et mettre en perspective les trois années à venir pour la commune.



Les ateliers municipaux

#### LES ATELIERS MUNICIPAUX

Les ateliers municipaux, installés rue Viallevelours à Chanonat, abritent le matériel et les véhicules nécessaires aux quatre agents assurant l'entretien, pour l'essentiel, de l'école, des autres bâtiments communaux, des espaces verts, de la voirie des trois villages et des chemins ruraux.

Ce bâtiment d'une superficie de  $142 \text{ m}^2$  comprend principalement un grand atelier de  $93 \text{ m}^2$ , des vestiaires pour hommes et femmes de  $26 \text{ m}^2$  et un bureau de  $9 \text{ m}^2$ .

### LE BÂTIMENT POLYVALENT

Implanté rue Saint-Jean sur deux niveaux, ce bâtiment, d'une superficie de 650 m², accueille :

- au 1<sup>er</sup> étage, la salle de restauration scolaire (215 m²) pour 150 élèves en un seul service et les cuisines (144 m²) pour l'élaboration des repas sur place ;
- au rez-de-chaussée, la médiathèque intercommunale Jacques DELILLE (110 m²) et la salle omnisports Valéry GISCARD-D'ESTAING (181 m²) dédiée aux associations.





Il est à noter que ces deux beaux projets n'auraient pas pu se concrétiser sans les subventions de l'État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes grâce au contrat Ambition Région et aussi du département du Puy-de-Dôme grâce au fonds d'intervention Communal (FIC).

Depuis le début de la mandature, l'équipe municipale a travaillé sur bien d'autres dossiers tels que :

- La rénovation complète de la rue Curé Julliard au village de Jussat avec l'enfouissement des réseaux secs (réseaux électriques et Télécom) et la mise en conformité du réseau d'assainissement.
- · La sécurisation des falaises de Jussat qui, géolo-

giquement, sont sur la même faille que celle de la Roche Blanche.

- La mise en place sur notre commune du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).
- La sécurisation des piétons dans la traversée du bourg du village de Varennes. Ce projet est en cours de réalisation.
- La mise en conformité, avec réduction significative des consommations, de l'éclairage public de la commune dans le cadre d'un programme triennal.
- La reprise des concessions au sein de nos deux cimetières.
- Le diagnostic du réseau d'assainissement sur les trois villages.
- Le projet de création d'une police municipale/ rurale partagée. Ce dossier, qui suscite un engouement de communes voisines, a dû être corrigé et repensé à de multiples reprises pour tenir compte de l'arrivée de ces nouvelles candidates. Aussi, ce projet prend-il du temps à se concrétiser dans un environnement territorial qui a été évolutif et pour lequel l'optimisation des moyens comme la qualité des services sont un objectif fondamental.
- La vente au village de Chanonat d'une parcelle de terrain à Auvergne Habitat pour un projet d'aménagement et de regroupement de cabinets dentaire, de médecins, d'infirmiers, etc.

Pour les trois ans à venir, nos efforts vont porter essentiellement sur les sujets suivants :

• Le projet de rénovation de l'école élémentaire dans le cadre de l'opération SCOLAEé.

SCOLAEÉ est un dispositif départemental qui consiste à accompagner, via l'activation d'une ingénierie territoriale, les communes dans leur projet de rénovation en vue d'améliorer le confort thermique de leurs équipements d'enseignement et d'en réduire les consommations et dépenses énergétiques.

La commune de CHANONAT fait partie des 20 communes lauréates du Puy-de-Dôme. Ce projet inclut également ses abords pour une vraie cohérence de ce que nous voulons pour nos jeunes et adolescents à savoir la création notamment d'un City parc.

- Le projet de rénovation thermique et acoustique de la salle des Loisirs, Pierre De Neufville. L'avant-projet sommaire est en cours de réalisation.
- La rénovation de la voirie communale suite à la réalisation d'un diagnostic mettant en exergue la nécessité d'un phasage sur plusieurs années.
- L'entretien annuel sectorisé des chemins ruraux se fondant sur une mutualisation des forces et des moyens concernés.
- La création, sous OPME, d'un dispositif adapté de traitement des eaux de ruissellement aux fins de prévenir les inondations. A cet égard, la commune a été choisie par la direction départementale des territoires (DDT) et le Cerema (Établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires) pour mener une étude sur les risques d'inondation en contrebas des puys de Cimard et Jussat. Cette étude s'intéresse, pour l'essentiel, à la nature des sols, à la topographie des lieux, aux types de cultures exploitées et à la manière dont les terrains agricoles sont travaillés. Leur rapport nous a été présenté le 1er juin 2023.
- La sauvegarde et l'embellissement des deux lieux de culte (l'église classée Saint-Étienne à Chanonat et l'église Saint-Julien à Jussat). La première est actuellement fermée au public pour des raisons de sécurité. Quant à la seconde, les travaux d'entretien et de sa mise en valeur, effectués par des jussatois bénévoles, se poursuivent, un budget annuel ayant été sanctuarisé.

### LE PATRIMOINE CHANONATOIS

Peut-être ne le savez-vous pas, mais Chanonat est une commune rurale qui s'enorgueillit d'un riche patrimoine architectural et historique, qu'il soit privé comme public. En témoignent notamment l'ex-école de Jussat, la Cure à Chanonat (Photo ci-dessous). Ce dernier bâtiment, ancien prieuré du XII° siècle réaménagé à l'intérieur au XVIII° siècle, a été la résidence du dernier curé jusque dans les années 80. Après le déménagement en 2022 de la médiathèque intercommunale, cet édifice n'a plus, aujourd'hui, de fonction permanente. Il se détériore un peu plus chaque jour. Son coût de fonctionnement reste important sans perspective d'un retour financier. Que devons-nous faire de ce bâtiment sachant qu'en cas d'accueil de public d'importants travaux seraient nécessaires ? Les chanonatois seront prochainement consultés pour assurer l'avenir de ce bâtiment.

#### L'AMBITION POUR CHANONAT

Mettre les atouts de la commune, comme son implantation géographique relativement à la montagne de la Serre et au plateau de Gergovie, son riche patrimoine historique, ses paysages, etc, au service du développement touristique. A cet égard, un travail de réflexion se poursuit avec les nouveaux propriétaires du Château de la Batisse et du château de Varvasse, avec les chanonatois dans le cadre de « Horizon 2040 pour Chanonat » et, bien sûr, avec le soutien de Mond'Averne Tourisme.



# QUELQUES NOUVELLES CONCERNANT NOS CHEMINS RURAUX

Lors de la réunion de la commission environnement, qui s'est tenue en fin d'année 2022, a été abordé l'entretien des chemins ruraux. A partir des fiches type (voir BM n°89), une synthèse sur la base d'un fichier Excel a permis de sélectionner les chemins structurants.

Le critère principal retenu est leur fréquentation importante et variée : agriculteurs, éleveurs, pommiculteurs, forestiers, riverains, promeneurs, randonneurs, chasseurs...)

Les chemins concernés :

- De l'Est à l'Ouest de Chanonat jusqu'à Varennes : les Gervods, Saint Barnabé, Saint Amant, Saint saturnin, Champ Madame, chemins de Chadrat, Cimard, Paquette.
- Pour Jussat, Chemin de la Chèvre, Trujussat, le Regardant (voir plan de la commune pour les moins initiés aux patronymes locaux).

Sans oublier des chemins devenus essentiellement des dessertes résidentielles : chemin des treize boules à Chanonat, chemin des Malettes à Jussat.

Certains, comme le chemin de Cimard, demandent un bon entretien annuel propre à éviter les ruissellements dus aux orages d'été vers les lotissements et le village.

Avec le classement de la Montagne de la Serre par l'État, les quatre communes concernées (Saint-Amand, Saint-Saturnin, Le Crest et Chanonat) travaillent à la mise en valeur de circuits favorisant le tourisme de nature : marche, balade apprenante, courses d'orientation, trail etc. Cela passera par des chemins en bon état et bien balisés.



Pour tous ces chemins, il est envisagé une remise en état externalisée à programmer sur plusieurs années : le but est d'en améliorer l'aspect et, en maîtrisant l'écoulement des eaux, d'éviter qu'ils ne se dégradent trop rapidement.

Malheureusement, face aux contraintes budgétaires, nous ne pourrons pas mettre en place ce programme dès 2023.

Toutefois, pour cette année, les services techniques de la commune ont effectué un travail conséquent :

- Création ou reprise de bourrelets, de saignées.
- Suppression d'ornières ou reprofilage en utilisant des matériaux récupérés (tuiles, briques, mortier de facade...).

On doit par ces travaux gagner la bataille de l'eau en l'évacuant dans les fossés ou les terrains en contrebas.

De plus début mai, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant (commune et exploitant), l'un d'eux a reprofilé entièrement trois chemins de la commune, utilisant un brise roche au résultat spectaculaire (voir photos ci-contre pour le chemin de Saint-Amant).

Il n'y a plus qu'à attendre les pluies orageuses d'été pour juger de l'efficacité du travail.



# **ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE**



Suite à plusieurs alertes de chutes de pierres de la voute romane située au-dessus de la tribune, il a été fait appel, pour une expertise de l'église Saint-Étienne, à la société nationale hydrogéotechnique d'une part, et à la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC AuRA) d'autre part.

Le 6 avril 2023, une personne, chargée de conservation et de restauration au sein de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC AuRA), est venue inspecter l'édifice et donner un premier avis.

De prime abord pour la DRAC, les fissures et chutes de morceaux de voûte au-dessus de la tribune seraient dues à des fuites d'eau situées entre la toiture et le mur de réhausse de la face ouest.

La DRAC propose à la commune de s'engager dans les actions suivantes :

- Nettoyage complet et minutieux de la face nord de la toiture de lauzes.
- Vérification de l'étanchéité de la toiture en particulier au niveau de la réhausse de la face ouest.
- Choisir un architecte agréé des monuments classés pour effectuer un examen complet de l'édifice en vue de sa restauration externe comme interne.
- En concertation avec l'architecte, proposer un phasage, sur plusieurs années, des travaux de restauration ainsi que les modalités de leur financement

Quant au rôle de la société nationale hydrogéotechnique, il sera limité à l'examen du sol aux fins de vérifier que les fissures de la voûte ne sont pas dues à un mouvement des murs porteurs de l'édifice.

# **SOLAIRE DÔME**

### **QU'EST-CE SOLAIRE-DÔME ?**

L'opération Solaire-Dôme a pour ambition de contribuer activement à la transition énergétique en installant, d'ici à 2024, des centrales photovoltaïques d'une puissance de 9 kWc (kilowatt crête) en toiture de bâtiments publics.

En partenariat avec l'Aduhme (agence locale des énergies et du climat), Mond'Arverne Communauté et ses communes membres se sont engagées dans cette opération. A cet égard, il est à noter que le plan climat air énergie territorial (PCAET) de Mond'Arverne Communauté a pour objectif de faire passer la part des énergies renouvelables du territoire de 6 % en 2015 à 24 % en 2030.

Aussi, la commune de Chanonat a-t-elle décidé de participer à Solaire-Dôme en faisant équiper de panneaux photovoltaïques la toiture de la salle des fêtes Pierre DE NEUFVILLE. Les travaux d'installation de ces panneaux devraient être réalisés en septembre prochain. La production d'électricité sera totalement vendue à EDF. Le coût total de cette opération, pour la commune, s'élève à 20 k€. Le temps de retour de l'investissement est de 13 ans environ.



# LE SICTOM A MIS EN PLACE D'AUTRES ACTIONS POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS ORGANIQUES :

#### 1) ACHAT DE BROYEURS MUTUALISES

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques. En effet celui-ci prévoit de mettre en place des solutions destinées à réduire les tonnages des déchets verts en déchetterie. La subvention à l'achat de broyeurs mutualisés permettra aux habitants de nos communes de conserver branches et tailles de haies sur place en les transformant en broyat, utilisable en paillage au jardin ou dans les composteurs.

Selon le règlement adopté en assemblée générale, la subvention sera accordée sous réserve de **remplir les critères suivants :** 

- achat groupé par un minimum de deux foyers,
- tous les foyers du groupement ont leur résidence sur le territoire du SICTOM des Couzes,
- une seule aide par foyer membre d'un groupement,
- aucune condition de ressources.

Les personnes morales sont exclues du dispositif d'aide.

# Le montant de la subvention est défini comme suit :

- -25 % du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 300 € TTC par broyeur neuf acheté par groupement d'au minimum deux foyers;
- 30% du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 450 € TTC par broyeur neuf acheté par groupement d'au minimum trois foyers ;
- 35% du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 600 € TTC par broyeur neuf acheté par groupement d'au minimum quatre foyers ;
- 40% du prix d'achat TTC d'un broyeur, dans la limite de 750 € TTC par broyeur neuf acheté par groupement d'au minimum cinq foyers et plus.

La communication sur l'opération a été lancée le 23 Septembre 2021 sur le site internet et la page Facebook du SICTOM, elle est toujours d'actualité, si vous êtes intéressé(e), consultez le site du SICTOM et/ou prenez contact avec lui.

# 2) « ADOPTE UNE POULE »



En 2021, l'opération « Adoptez une poule » a eu un franc succès ; elle est renouvelée en 2023. Les poules sont des animaux qui peuvent dévorer 150 kg d'épluchures, de déchets, et de restes divers...par an.

Le SICTOM des Couzes offre gratuitement deux poules aux foyers volontaires qui s'engagent avec contrat d'adoption (voir le site).

Veuillez contacter le SICTOM si vous êtes intéressé(e) par l'adoption de 2 poules par foyer. Attention, il y a souvent une liste d'attente!



# MISE EN PLACE D'UN COMPOSTEUR PARTAGÉ À CHANONAT

Place de la mairie sous le cèdre, à côté d'un point d'eau (la fontaine), nous envisageons de mettre en place un composteur partagé avec l'aide du Syndicat mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères des Couzes (SICTOM).

#### Objectifs:

- Réduire les quantités de déchets traités par la collectivité :
- Traiter les déchets organiques et diminuer les ordures ménagères;
- Proposer une solution de gestion de proximité des biodéchets aux usagers. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC) prévoit qu'à partir du 1er janvier 2024, les français devront disposer à proximité de chez eux d'une solution pratique de tri de leurs biodéchets.

#### Organisation du dispositif:

Le compostage sera proposé à l'ensemble des habitants de Chanonat sur la base du volontariat.

#### Les référents :

Afin d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien du composteur, Pierre VERNET, conseiller municipal, s'est proposé pour remplir cette mission. Il sera aidé par un bénévole chanonatois et les agents des services techniques de la commune.

### Leurs missions:

Ils auront en charge le suivi régulier des composteurs. Leur rôle est de s'assurer du bon fonctionnement du compost, de réaliser les éventuels ajustements si nécessaire et d'alerter le maître composteur en cas de problème. Ils seront préalablement formés par le maître composteur qui accompagne le projet et devront remplir un « carnet de suivi » sur un logiciel pour noter les grosses opérations (fermeture du composteur, sortie de compost...).



#### Les Utilisateurs du composteur :



Tous les utilisateurs seront inscrits à la mairie afin d'obtenir un bio-seau pour déposer leurs déchets.

Toutes les consignes seront affichées sur le composteur pour la bonne réalisation du compostage : déchets acceptés et déchets refusés.

Afin d'assurer le bon fonctionnement des composts, chaque apporteur de déchets réalise les gestes de base, c'est-à-dire :

- Vider le contenu du bio-seau et le mélanger avec les derniers apports à l'aide de la griffe mise à disposition;
- Recouvrir les déchets avec un volume équivalent de matières structurantes (broyat de bois).

Le site bénéficiera d'un accompagnement technique par un maître ou un guide composteur du SICTOM des Couzes pendant 2 ans sur la base suivante :

- •1 fois par mois le premier semestre,
- •1 fois par trimestre pendant 1 an et demi,
- Après la deuxième année, le site est considéré autonome, le SICTOM ne venant en aide que sur demande.

De plus, le soutien des services techniques de la commune sera nécessaire pour les opérations suivantes :

- Approvisionnement régulier en broyat de bois ;
- Arrosage éventuel du compost en période de forte chaleur ;
- Aide technique ponctuelle pour les opérations de retournement du compost ;
- Transfert et mise en main du compost ;
- Contrôle hebdomadaire en soutien du référent et des utilisateurs.

# **SCOLARITÉ & JEUNESSE**

# LE VILLAGE DES COULEURS

Il était une fois un jardin sans couleur, vide. Un jour, les élèves magiciens de CP décident de changer cela. Ils trouvent la formule magique pour créer le village des couleurs : « Abracadabra, que le jardin devienne aussi beau qu'un arc-en-ciel!! »

Et pouf!! Des maisons multicolores tombent du ciel, d'autres sortent de terre.

Des passants voient ce village magnifique et ils décident tous d'habiter ici. Ils l'appellent : le village aux mille couleurs.



# LE CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



Depuis le début de l'année, le centre de loisirs ne cesse de se diversifier et ainsi de permettre aux enfants de se développer personnellement et en société.

En effet, l'équipe d'animation s'occupe d'eux sur plusieurs temps de la journée (le matin de 7h30 à 8h35/ le midi de 11h25 à 13h25 / le soir de 16h35 à 18h30).

Le matin, l'équipe d'animation accueille les enfants en s'adaptant à leur rythme afin qu'ils débutent la journée dans les meilleures conditions.

Le midi, les enfants sont séparés en deux grands groupes (d'un côté l'école maternelle + les CP et de l'autre l'école élémentaire).

Sur le temps du repas, nous mettons un point important sur l'autonomie et le partage des tâches. Sur ce, nous sollicitons les enfants des classes de CP à CM2.

Nous finissons le repas par un temps de parole au cours duquel nous parlons des règles ainsi que les problèmes qu'ils rencontrent et ce qu'ils voudraient que l'on mette en place.

Ces échanges nous permettent de clarifier les situations litigieuses.

La fin du repas se solde également par un jeu de sortie de table (pour les plus grands). Les jeux sont divers et permettent de faire ressortir la curiosité des enfants ainsi que leur culture générale et leur logique.

Par la suite, nous proposons des activités sportives pour ceux qui le souhaitent.

Le soir, les enfants se retrouvent dans la salle de cantine afin de partager un goûter.

Une fois ce dernier terminé, l'équipe d'animation propose plusieurs options.

Les enfants ont le choix de faire une activité manuelle, une activité sportive, musicale, jeu de rôle ou de ne rien faire s'ils le désirent et de rester en temps libre.

Un coin calme est également réservé pour les enfants qui désirent se reposer et jouer calmement.

L'équipe d'animation essaie toujours de se perfectionner afin de répondre le plus possible aux besoins et attentes du public qu'elle accueille.



# SCOLARITÉ & JEUNESSE



# **UN BERGER DANS MON ÉCOLE**



Au cours de cette année scolaire, 4 classes de l'école de Chanonat participent au projet du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, « un berger dans mon école ». Ce projet, financé totalement par le Parc, vise à sensibiliser les enfants au monde pastoral et à la vie en montagne.

#### LA FERME DE LUDO ET SOPHIE

La classe des CE1 est allée, en bus, à la ferme de Ludo et Sophie, à Besse, le 28 janvier. Nous sommes allés voir les chèvres, les moutons et les chiens. On a caressé et porté un agneau. Il était doux et lourd. Et nous avons goûté des légumes et du pâté de cochon. Les légumes étaient super bons. Puis on a pique-niqué au coin du feu. Il y avait beaucoup de neige.

Nous y retournerons au mois de juin pour voir la ferme au printemps.

# FAISSELLE MANGÉE, FROMAGE RATÉ!

Au mois de mars, avec Mathilde et Aurélien, on a fait de la faisselle avec du petit lait et de la présure. On l'a mangée avec du sucre. Certains ont aimé, d'autres n'ont pas aimé. Chacun ses goûts!

On a aussi essayé de faire du fromage, mais on n'a pas très bien réussi.

# VISITE DE JOËL LE BERGER AVEC SON CHIEN

Le 14 mars, un berger est venu dans notre école. Il s'appelle Joël et son chien Rêve. Il nous a expliqué, avec des figurines, comment le chien se place en fonction de là où est le berger. Il nous a montré des cloches de vaches et nous les avons mises à notre cou! Il nous a expliqué à quoi servent les points de couleur sur les moutons: à savoir quand il y a un mouton blessé et soigné.

L'été, Joël travaille pour un autre berger. L'hiver, il a un autre métier.





Le cirque abritant le village de Jussat est dominé à l'ouest par le Puy de Rizolles et à l'est par le Puy de Jussat. Ce dernier de nature géologique complexe est formé, pour partie au nord-est, de falaises et de marnes calcaires incluant le sommet du Puy. Vers le sud, un bombement moins élevé descend par une pente raide vers la vallée de l'Auzon. Ce bombement est en fait un ancien volcan avorté dont la lave, en présence d'eau, a fondu les marnes et calcaires traversés lors de sa montée. Ce mélange a formé des roches spéciales, les pépérites, qui après avoir été dégagées par l'érosion constituent le sol de ce secteur, au-dessus du « Regardant » (Point de vue).

La zone calcaire est couverte d'une pelouse avec buissons, comprenant des végétaux calcicoles. Elle est remplacée, sur son versant est, par une pinède. Des espèces rares, à protéger, sont présentes sur ce secteur. La zone des pépérites, au sol très pauvre, est couverte d'une pelouse avec des plantes de type méditerranéen tel l'hélianthème.

L'ensemble du Puy de Jussat présente un intérêt patrimonial, qui a conduit à une collaboration de la Mairie avec le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) et l'ONF (Office National des Forêts) qui gèrent ce site afin de le sauvegarder.

- 1. Un premier pas a été franchi en demandant à un éleveur de mettre des moutons en pâture pour limiter l'invasion des buissons sur les pelouses. Cependant suite à des visites d'évaluation des quatre partenaires, il a été fait les constats suivants :
  - Le secteur est maintenant emprunté par des engins motorisés et des promeneurs trop nombreux.
  - Il en résulte une érosion inquiétante sur le sommet du Puy et dans la zone des pépérites, ainsi que des dérangements du troupeau, alors qu'il existe, à proximité, des chemins permettant de circuler.
  - Le pâturage a besoin d'être maîtrisé pour éviter que les moutons ne détruisent certaines espèces végétales.
- 2.Un deuxième pas sera franchi prochainement, par la pose d'une clôture fixe et de clôtures électriques mobiles. Ce parc englobe l'ensemble des pelouses, afin d'interdire le passage des engins motorisés et des piétons sur ce secteur sensible. Il sera clôturé en plusieurs lots permettant à l'éleveur de répartir les moutons en rotation sur ceux-ci, pour éviter le surpâturage.

Des affichages seront apposés concernant l'information et les interdictions de circulation.

Il est donc demandé aux promeneurs de respecter ces clôtures ainsi que les affichages. Il leur est également signifié d'emprunter, pour leurs randonnées, les chemins prévus et balisés.



# LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE



Depuis la rentrée scolaire, dans nos locaux, nous avons eu le plaisir de recevoir dans le cadre des Rencards Nomades du programme culturel du Mond'Arverne:

- des ateliers : olfactif pour un jeune public ; réflexologie pour adulte.
- des bénévoles du réseau pour des lectures (0-3ans) de kamishibaï (petit théâtre japonnais).
- et plus récemment, un spectacle 100 % Magie qui a eu lieu dans le hall de l'école maternelle.

Les accueils de classe sont toujours assurés par Alexia, Corinne et Suzanne.

Nous vous rappelons nos jours et heures d'ouverture :

- mercredi de 16H00 à 18H00
- vendredi de 16H3O à 17H3O
- samedi de 10h30 à 12H00

Suite à votre inscription en médiathèque ou sur le site https://mediatheques.mond-arverne.fr qui est toujours gratuite sur tout le réseau, vous pouvez créer votre compte, suivre les nouveautés, tout savoir sur les médiathèques intercommunales (horaires, adresses, spectacles).

Vous avez aussi l'Appli « Panneau Pocket » : informations de votre commune.

Rendez-vous à la médiathèque.

# UNE EXPOSITION MOBILE SUR LES OISEAUX DU PUY-DE-DÔME QUI N'ATTEND QU'À ÊTRE EMPRUNTÉE!



L'idée est née de mettre à disposition des enseignants, des habitants de la commune et des élus un support voué à être exposé librement, axé sur la sensibilisation à la nature qui entoure la commune de Chanonat. C'est une exposition rapide à installer, facile à prendre en main et mise à disposition gratuitement.

# QU'EST-CE QU'UNE EXPOSITION « MOBILE » ? QUELLE FORME PREND-T-ELLE ?

C'est un support de sensibilisation vouée à être exposée à différents endroits sur un territoire. Celleci peut être installée un peu partout, tant que le lieu est passant et abrité: salle communale, bibliothèque, hall d'école ou de lycée, cinéma, café, hall de marché, tout est possible! Elle se compose de 8 panneaux de 2m de haut sur 1m de large. Ce sont des panneaux roll up, faciles à déplier, avec un pied intégré.

### **DE QUOI PARLE-T-ELLE?**

Elle présente différentes espèces d'oiseaux que l'on peut retrouver localement au sein du « pays découpé » par les différentes Couzes. Elle contient également des informations sur la richesse des milieux naturels du territoire, présente le réseau natura 2000, effectue un zoom sur diverses initiatives locales réalisées en faveur des espèces du site et possède même un panneau avec des jeux pour enfants sur la thématique des oiseaux.

# L'EXPOSITION EST-ELLE ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS ?

D'abord destinée au grand public, cette exposition peut également convenir aux enfants en âge de lire si celle-ci est commentée par un professeur qui adaptera son discours.

# SI JE SOUHAITE L'EXPOSER ET QUE L'ON ME POSE UNE QUESTION À LAQUELLE JE N'AI PAS LA RÉPONSE, COMMENT FAIRE?

Pas de panique! Un livret d'accompagnement a été rédigé rien que pour ça. Il peut d'ailleurs être mis à disposition sur une table, proche de l'exposition, pour être feuilleté par les passants ou utilisé par les enseignants comme outil pédagogique. Il reprend, panneau par panneau, les différents thèmes abordés par l'exposition en apportant des éléments supplémentaires. Les réponses aux jeux pour enfants se trouvent également à l'intérieur.

Enfin, une clé USB est également à disposition avec l'exposition. Celle-ci contient un diaporama de présentation du site natura 2000, des espèces du site, mais aussi diverses photos des oiseaux présents sur le territoire, et pleins d'autres ressources.

En bref, l'exposition mobile c'est un outil de sensibilisation dont il faut s'emparer!

# **VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER CETTE EXPOSITION ?**

L'exposition a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et par le Ministère de la Transition Écologique



Retrouvez un visuel de l'exposition en flashant ce QR-CODE!



# LA HUPPE FASCIÉE (Upupa epops)



Milieu ouvert à semi-ouvert avec présence de cavités pour la nidification

Larves d'insectes

42 à 46 cm x 32 cm

 Période d'observation :

 J
 F
 M
 A
 M
 J
 J
 A
 S
 O
 N
 D

Sur l'ensemble du territoire N2000

#### Reproduction

Ponte : à partir de fin avril Nombre d'œufs : 5 à 7, couvés pendant 16 jours Temps entre éclosion et envol des jeunes : 1 mois

#### Période sensible :

1er avril au 30 juillet

# ANECDOTE!

Le nid des Huppes, une fois les petits éclos, n'est pas entretenu. Les fientes s'entassent et le nid finit par sentir mauvais. Ce serait une stratégie afin d'éloigner les prédateurs potentiels. De plus, la femelle et les petits possèdent des glandes qui émettent une odeur nauséabonde.

# LE CINCLE PLONGEUR (Cinclus cinclus)



Rives des cours d'eaux rapides (ruisseaux et rivières de montagne), endroits rocailleux et escarpés

Insectes aquatiques, petits crustacés et mollusques

25 à 30 cm x 20 cm

 Période d'observation :
 \*toute l'année

 J
 F
 M
 A
 M
 J
 J
 A
 S
 O
 N
 D

Le long des Couzes du territoire N2000

#### Reproduction

Ponte : de mars à août Nombre d'œufs : 4 à 6, couvés pendant 14 à 16 jours Temps entre éclosion et envol des jeunes : 1 mois

# Période sensible :

1<sup>er</sup> mars au 31 août

# ANECDOTE!

Lors de ses parties de chasses, il est capable de marcher sous l'eau...à contre-courant !

# LA CHEVÊCHE D'EUROPE (Athene noctua)



Espaces dégagés en plaine, dont les espaces agricoles. Elle niche au sein de cavités (veilles bâtisses)

Invertébrés et petits vertébrés

54 x 58 cm x 23 cm

 Période d'observation :
 \*toute l'année

 J
 F
 M
 A
 M
 J
 J
 A
 S
 O
 N
 D

Partie Est du territoire N2000

# Reproduction

Ponte : de avril à mai Nombre d'œufs : 3 à 6, couvés pendant 28 à 33 jours Temps entre éclosion et envol

DES JEUNES : 2 mois

#### Période sensible :

1er avril au 30 juin

# Menaces principales

- Dégradation de son habitat.
- Disparition de sa ressource alimentaire (utilisation de pesticide).

### ANFCDOTF!

La Chevêche d'Europe réalise souvent son nid au sein de vieilles bâtisses dans les villages et les hameaux à proximité de l'homme!













# UN CADEAU POUR LES ENFANTS DE CHANONAT DE LA PART DE DANIEL CHEBANCE



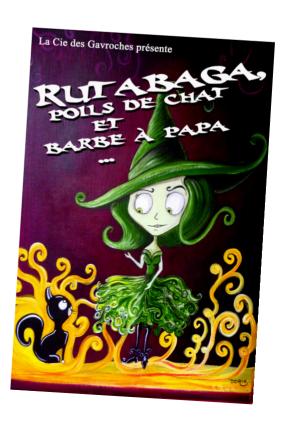
Merci à lui pour ce moment de partage. Merci également aux chanonatois qui ont assisté nombreux et enthousiasmes à ce super spectacle!

Crédit photo : @Théatredesgavroches

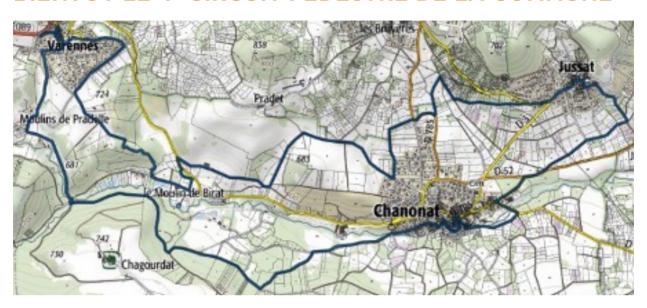
Daniel CHEBANCE a souhaité, grâce à un don à l'association des Parents d'Élevés Chanonat Varennes Jussat, offrir à tous les enfants de Chanonat un beau spectacle, qui a été l'occasion de se réunir dimanche 30 Avril et de célébrer sa mémoire dans la joie.

Le théâtre des Gavroches, originaire de Brive, a pu présenter son spectacle « Rutabaga, poils de chat et Barbe à papa... » à plus de 150 présents dans la salle des loisirs Pierre DE NEUFVILLE, prêtée par la mairie.

Un goûter festif a ensuite été offert aux petits et grands, pour un moment convivial comme les aimait Daniel!



# BIENTÔT LE 4° CIRCUIT PÉDESTRE DE LA COMMUNE



#### **UN APPEL AUX HABITANTS**

Qu'elle est verte notre vallée.

Avec les jours plus longs, le soleil et les pluies bénéfiques pour la nature, nos coteaux se parent d'une palette infinie de vert qui incite à la balade.

C'est le moment d'emprunter les trois chemins pédestres balisés sur la commune.

Trois fiches éditées par Mond'Arverne Tourisme sont consultables sur le site de la mairie :

- Le Puy de Cimard: le circuit commence par une déambulation dans les rues du village au riche patrimoine historique pour s'évader ensuite en direction de la Montagne de la Serre en surplombant le Château de la Batisse et son parc remarquable avant de parcourir les bois au pied de la Montagne de la Serre
- L'Étang de la prairie : le plus bucolique et le plus sportif des trois chemins dans le parc régional des Volcans d'Auvergne, car des rives de l'Auzon et de l'Étang de la prairie, il se lance à l'assaut de Varennes pour redescendre entre les bois pour remonter au sud sur la montagne de la Serre.
- Des culs blancs au culs noirs : ce troisième circuit traverse Chanonat, puis relie Jussat notre village vigneron par un paysage varié et apaisé : « la tos-

cane auvergnate ». Les plus courageux peuvent se rallonger en faisant le tour du Puy.

Mais la nouveauté, c'est le parcours qui reliera enfin nos trois villages uniquement par les chemins en évitant les routes départementales.

Cela sera possible suite à un accord avec un propriétaire forestier qui permettra d'éviter de longer une partie de la RD 52 entre Varennes et Chanonat.

Pour baliser ce chemin mais aussi entretenir ceux déjà existants, un appel est lancé auprès des habitants de notre belle vallée, nouveaux habitants, marcheurs du dimanche, familles, sportifs, vététistes pour faire vivre nos chemins.

Venez rejoindre le groupe actuel en vous faisant connaître au secrétariat de la mairie : l'objectif est de constituer une association œuvrant à développer la qualité et l'attractivité de nos chemins : entretien, mais aussi organisation de groupes de randonnée voire de visite guidée sous la houlette de Mond'Arverne tourisme.

Les membres qui ont contribué à la réalisation des circuits précités sont Henri LAVERAN, Jean-Paul DU-RAND, Jean-Luc CHALUT, Roland BONJEAN, Daniel THOMAS, Daniel LONGEON et Xavier BERNARD.

# **AGENDA DES FESTIVITÉS**

24 juin : fête des enfants à Chanonat 24 juin : feu de la Saint Jean à Varennes 1er juillet : concert groupe bubble wood 2 et 3 septembre : fête patronale de Jussat 6 septembre : forum des associations

23 et 24 septembre : fête patronale de Chanonat

# LA NAISSANCE D'UN POÈTE

Ô riant Chanonat! Ô fortuné séjour!
Ô village charmant, ô riantes demeures,
Où comme ton ruisseau coulaient
mes douces heures
Dont les bois et les prés et les aspects touchants
Peut-être ont fait de moi le poète de champs!
(L'imagination, IV.

mes douces heures
s et les prés et les aspects touchants
ont fait de moi le poète de champs!

(L'imagination, IV)

BONNET était la gouvernante du groupe d'élèves.
Celle-ci était aux petits soins auprès du jeune
Jacques, à la santé délicate. Il garda également un souvenir ému de « sa bonne meunière » qui le chérissait... avec ses délicieuses galettes.

C'est ainsi que l'Abbé DELILLE chanta les charmes de notre village. Un lieu où l'on dit que l'esprit souffle pour les âmes sensibles.

### **IN MEMORIAM**

Voilà cent vingt ans, le poète Jacques DELILLE décédait à Paris. C'est pour nous l'occasion de nous souvenir de cet illustre enfant d'Auvergne. Clermont-Ferrand et notre cité possèdent un point commun, celui d'avoir une place dédiée au poète. En sus, notre commune honore DELILLE par une inscription gravée sur le devant de la fontaine de la place éponyme.

La voici, telle qu'on peut encore la lire aujourd'hui :

A notre illustre nourrisson, A Delille, enfant d'Apollon Nous consacrons cette fontaine Ce sont les eaux de l'Hippocrène Puisqu'elles coulent sur son nom.



Ces vers, quelque peu « pompeux » il est clair, à l'éloge de ce grand homme seraient, dit-on, du maire Antoine MAGAUD, qui fit ériger cette fontaine en 1827.

C'est à Chanonat, en 1742, que DELILLE passa les plus beaux jours de son enfance. Du village et de la campagne qui l'entoure, il retira deux impressions qu'il devait toujours conserver : c'est un lieu riant et frais.



Le pensionnat où on l'avait placé était dirigé par un

prêtre érudit. Martin LELONG, lequel était assisté de

deux autres ecclésiastiques lettrés. Mademoiselle

En 1745, après cinq ans passés près de l'Auzon, le jeune garçon, dans sa neuvième année, quitte son « cher Chanonat » pour Paris.

L'Abbé DELILLE a laissé des vers reconnaissants à son premier maître et à ses exigeantes leçons :

Salut, toi qui de la grammaire
M'ouvris les sentiers épineux,
Qui de la syntaxe sévère
M'appris à délier les nœuds ;
Par toi dans le sein de l'étude
De ma paisible solitude
J'écarte les sombres ennuis,
Par toi ma muse vigilante
Fait ouïr sa voix consolante
Dans l'ombre muette des nuits.
(La Reconnaissance, ode).

# **PATRIMOINE**

Parmi le florilège de citations de DELILLE, cueillons-en trois... pour la route :

- Le bonheur le plus doux est celui qui se partage
- Laissez-le s'estimer pour qu'il soit estimable
- Qui borne ses désirs est toujours assez riche.

#### **DELILLE EN QUELQUES DATES...**



Mentionnons, avec quelques dates significatives, les faits les plus marquants de son existence:

 1738: le 22 juin, sa naissance clandestine (« enfant de l'amour » entre Antoine MONTANIER et Marie-Hiéronyme BERARD de CHA-ZELLES) et baptême discret

en l'église Notre-Dame du Port. Si son géniteur, issu d'une vieille famille de la noblesse de robe établie à Aigueperse, est avocat au Parlement, sa mère appartient à la petite noblesse de province, (les BERARD comptent parmi leurs alliés le chancelier de Michel de L'HOSPITAL, ainsi que Blaise PASCAL).

- 1742: le jeune Jacques DELILLE est mis en pension à Chanonat, durant cinq années, chez l'abbé Martin LELONG. Toute sa vie, il gardera le souvenir de son séjour dans cette douce campagne, et ses poèmes contiennent maintes allusions aux paysages de son enfance.
- 1747 : le jeune garçon, dans sa neuvième année, quitte Chanonat pour Paris. Il est alors pensionnaire du collège de Lisieux. Très doué et travailleur, il remporte tous les prix.
- 1754 : lors des grandes vacances, il revient près de sa mère en Auvergne et en profite pour retourner à Chanonat.
- 1759 : DELILLE termine brillamment ses études en remportant un prix d'éloquence latine. Il devient professeur de syntaxe au collège de Beauvais, à Paris.
- 1762 : DELILLE reçoit certains ordres mineurs ; de ce moment-là on l'appellera l'abbé DELILLE.
- 1769 : il est professeur au Collège de France.
- 1772 : Il est brillamment élu au premier tour à l'Académie française. (Notons, qu'avec Valéry GISCARD d'ESTAING, Chanonat aura connu dans son histoire deux académiciens. Fait suffisamment exceptionnel pour être signalé).
- 1784 : il part pour l'Orient. Le poète passe plusieurs mois à Constantinople.
- 1789 : au mois de mai, DELILLE part pour un pèleri-

nage au pays natal. Il prend la route de l'Auvergne, où il retrouve sa mère... et son cher Chanonat. « Et le sage pasteur qui forma mon enfance! ». Jusqu'en 1794, il se terre chez lui, effrayé et désemparé par les évènements politiques.

- 1813 : Après bien des pérégrinations, (la Suisse, l'Angleterre...) dues en grande partie à la période révolutionnaire, le poète est à demi paralysé et totalement aveugle. L'abbé DELILLE meurt le 2 mai, à Paris dans son appartement du Collège de France. Pendant trois jours, la foule défile devant sa dépouille. Des funérailles nationales se déroulent en présence d'un immense cortège.

DELILLE repose au cimetière parisien du Père-Lachaise (non loin de la sépulture de Frédéric CHOPIN), en un lieu très romantique et plein de poésie.

Le nom de DELILLE serait, selon la tradition, celui d'un pré appartenant aux BERARD, et où Antoine MONTANIER et Marie-Hiéronyme se seraient « connus ».

Autre anecdote... et c'est un côté ignoré de DE-LILLE, que celui d'introducteur de la pomme de terre en France, ou plus exactement, l'apôtre zélé des solanacées. Avec l'agronome Antoine PARMEN-TIER, nous lui en sommes infiniment reconnaissants car, aujourd'hui, on ne peut imaginer notre alimentation sans ces délicieux tubercules, importés par les Espagnols depuis la Cordillère des Andes au XVIe siècle.

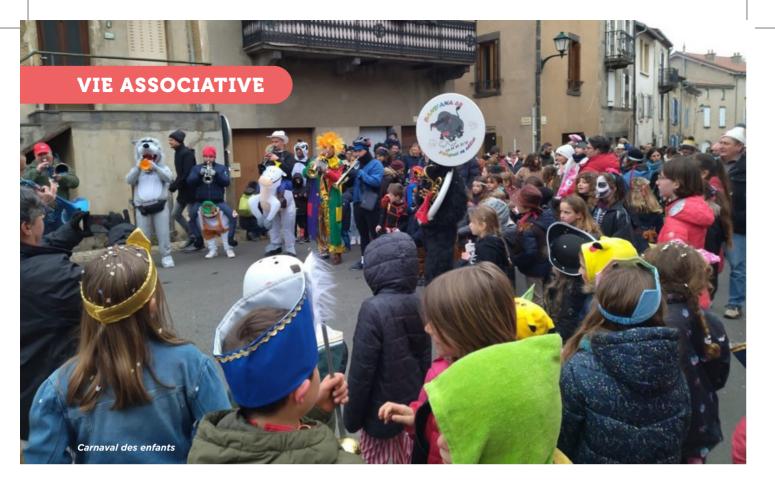
En effet, il est rapporté que DELILLE était un fervent amateur et partisan de la pomme de terre. C'est ainsi que, lors d'un séjour dans les Vosges, il se nourrissait (en sus de café au lait... de chèvre) exclusivement de... solanum tuberosum.

De ces nombreuses publications, on peut citer : Traducteur de Virgile avec les « Géorgiques », ainsi que de « L'Enéide », dédié à ALEXANDRE 1er. Dès lors, on ne l'appellera plus que... l'abbé Virgile.

« Epitre sur l'utilité de la retraite » (1760). « L'homme des champs » (1800), « Les Jardins ou l'art d'embellir les paysages » (1806), « L'Imagination » (1806), « Le Paradis perdu » (1805), « Les trois règnes » (1809), « La Conversation » (1802)...

Bibliographie: celles et ceux qui souhaiteraient approfondir la vie du « poète des champs » peuvent se plonger dans la lecture d'un remarquable ouvrage, « l'Auvergne Littéraire » (1964), que l'on doit à l'érudition de Philippe AUSERVE. Livre particulièrement bien documenté grâce auquel nous avons pu relater la vie du poète.

Roland BONJEAN



# L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES CHANONAT VARENNES JUSSAT (APE CVJ)

Merci aux habitants du village et aux nombreux visiteurs qui prennent le temps de se déplacer et de participer aux différents évènements organisés par l'APE CVJ pour les petits et les grands et/ou au profit de la coopérative scolaire!

Le marché de Noël, le carnaval, la vente de gâteaux Bijou, la Bourse puériculture, la vente de plants ont été de francs succès, ce qui encourage l'ensemble de l'équipe des bénévoles à poursuivre leurs efforts!

Nous vous donnons rendez-vous au cœur du village le samedi 24 Juin après-midi pour la Fête des enfants, dans la cour de l'école primaire. Le spectacle des enfants de l'école sera suivi de jeux et animations, et nous y tiendrons une buvette avec boissons et petite restauration pour l'après-midi et la soirée : toujours dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nous vous y attendons nombreux!

Restez informés de nos activités :

Facebook: Association Parents d'Élèves CVJ

IG: @ape.cvj.63450
Mail: ape.cvj@gmail.com





# ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE SAINT-AMANT-TALLENDE - SECTEUR DE CHANONAT

Le 28 septembre 2022, vous étiez 35 donneurs à venir donner quelques heures de votre temps pour une belle action (et manger une bonne tartiflette)!

Notre taux de générosité de 7,5% est bien au-dessus du taux départemental (4,8%).

#### **MERCI** pour votre mobilisation !!!

Sur le secteur de Chanonat, deux nouvelles recrues ont rejoint l'association : nous remercions Suzanne et Frédéric et leur souhaitons la bienvenue.

L'Assemblée générale de l'association a eu lieu le vendredi 24 mars 2023 à Aydat. Un nouveau bureau a été élu : nous saluons notre nouvelle présidente Aline STELLY, la vice-présidente Laetitia DUPERRAY, la secrétaire Agnès PALLANCHE, la vice-secrétaire Alexandra EYMARD, la trésorière Sabine EGRON, le vice-trésorier André GUITTARD.

A cette occasion, nous avons salué le bénévolat (très!) actif et le dévouement d'Alain EYMARD au sein de notre association ainsi qu'à l'Union Départementale et à la Région: il a été décoré de la médaille du mérite du sang au grade de Commandeur.



#### **LES PROCHAINES COLLECTES EN 2023**



# **Collectes de sang 2023**



St Amant Tallende	16 février	16h30-19h30	Extension Salle Pignol	
St Sandoux	8 mars	16h30-19h30	Centre culturel	
Tallende	18 avril	16h-19h30	Salle des fêtes	
St Saturnin	11 mai	16h30-19h30	Grange de Mai	
Journée mondiale des donneurs de sang				
Aydat	14 juin	16h30-19h30	Espace Loisirs	
Le Crest	7 juillet	16h30-19h30	Salle des loisirs	
Cournols	10 aout	16h30-19h30	Foyer Rural	
St Amant Tallende	6 septembre	16h30-19h30	Salle Dourif	
Chanonat	11 octobre	16h30-19h30	Salle des loisirs	
Tallende	21 Décembre	16h-19h30	Salle des fêtes	



Les lieux de collecte peuvent changer en fonction de l'actualité sanitaire

Avec un don de sang, vous pouvez sauver trois vies alors ne tardez plus : devenez un héros du quotidien et partagez votre pouvoir de sauver des vies !

Pour tout savoir sur votre éligibilité aux différents dons (sang, plasma, plaquettes) allez sur https://dondesang.efs.sante.fr/

# **CŒUR 2 BOUCHONS**



#### **QUI SOMMES-NOUS?**

L'association a vu le jour en 2005, à RIOM. Elle a longtemps été une antenne de l'association nationale Les Bouchons d'Amour et était connue sous le nom les bouchons d'amour 63.

Malheureusement, constatant de nombreux et importants dysfonctionnements au sein de cette association nationale, les bénévoles ont décidé de mettre fin à cette collaboration (Il est à noter qu'un grand nombre d'associations partenaires, dans toute la France, ont fait de même).

# COMMENT NOUS SOMMES-NOUS RESTRUCTURÉS ?

Notre engagement nous tenant à cœur, nous avons décidé de continuer notre action et avons créé LES BOUCHONS 63. Nous sommes partenaires de l'association riomoise, créée également en octobre 2018, COEUR2BOUCHONS.

Ce réseau national de collecte de bouchons a vu le jour afin d'apporter un soutien administratif (négociation avec le recycleur, organisation des transports, vente des bouchons, mutualisation de l'argent issu de la vente, étude des dossiers de demande d'aide au financement) à toutes les associations départementales qui, après s'être séparées de l'autre association, ont décidé de continuer, l'association est basée sur le bénévolat et n'a aucun salarié.

### QUEL EST LE BUT DE L'ASSOCIATION?

Collecter un maximum de bouchons et couvercles en plastiques, les trier et les vendre pour récolter des fonds. Tout l'argent, issu de la vente des bouchons et couvercles, est intégralement reversé pour aider au financement de matériel pour les personnes en situation de handicap.

### 2 grandes causes:

- 1. Écologique puisque les bouchons sont recyclés
- 2.Sociale puisque l'argent de cette vente INTÉ-GRALEMENT reversé sert à aider au financement de matériel pour les personnes à mobilité réduite.

Les Bouchons 63 peuvent être sollicités pour toute amélioration de la vie des personnes à mobilité réduite (ex : rampe d'accès, aménagement de salle de bains, de voiture, fauteuil roulant etc.).

#### QUEL EST NOTRE FONCTIONNEMENT?

Actuellement, 32 bénévoles collectent les bouchons, les trient et les expédient par camion (12 tonnes environ) à une usine de recyclage située en France. Ils sont soit transformés en granulés qui sont revendus à des plasturgistes pour fabriquer différents produits (palettes alimentaires, tableaux de bord, banc de jardin, arrosoir, poubelle etc.), soit utilisés comme matière première par le recycleur (fabrication de poubelles).

#### **COMMENT SE PASSE LA COLLECTE?**

De nombreux particuliers participent en collectant individuellement et en apportant les bouchons aux points de collecte qui se situent dans les écoles, collèges et lycées, petites et grandes entreprises, petites et grandes surfaces, déchetterie, Mairies etc.

Sur la commune de Chanonat il y a 4 points de collectes :

- Hall de la mairie.
- Point propre salle des loisirs.
- Point propre de Jussat.
- Point propre de Varennes.

Il faut donc se déplacer pour effectuer « les ramasses ». Ce que font les bénévoles avec leurs véhicules personnels.

## **QUEL EST NOTRE BILAN?**

Depuis 2005, nous avons aidé 52 familles Puy-Dômoises (ou associations) pour un montant total de 88 643,45 €

Parallèlement, depuis 2014, nous collectons les bouchons de liège ; ils sont rachetés par une usine de recyclage et sont transformés pour faire de l'isolation.



# LA CHANONATOISE

La Société de pêche la Chanonatoise a tenu son Assemblée générale le dimanche 19 février 2023 en présence d'une trentaine de participants. Le bureau reste inchangé. Le prix des cartes annuelles de pêche, voté à l'unanimité par l'Assemblée, a été porté à 25€ pour pêcher à l'étang comme dans le ruisseau.

Il a été décidé que la pêche à l'étang serait ouverte toute l'année afin que les pêcheurs profitent des quelques beaux jours hivernaux, même si le poisson n'est pas particulièrement « mordeur ».

Une visite de la Direction Départementale des Territoires (DDT) a été effectuée en présence du Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) et d'un bureau d'études qui doit évaluer l'impact des étangs sur la qualité des eaux de l'Auzon. A cette occasion un certain nombre de mesures nous ont été « conseillées », ce qui explique la disparition des arbres sur la digue de l'étang.

De plus, des travaux seront effectués, dans les mois à venir, pour mettre la prise d'eau du bief aux normes en vigueur. Ceci se fera après la création d'un syndicat des utilisateurs du bief.

En relation avec la Mairie, maître d'œuvre, le travail

a débuté par l'établissement de la liste des ayantsdroits ainsi que la constitution d'un projet de statuts qui sera présenté lors de la première réunion des propriétaires concernés.

L'ouverture de la pêche s'est déroulée après le déversement de 50kg de truites farios. L'arrivée des premières grosses pluies de l'année, pendant la nuit précédente, avait grossi l'Auzon et le poisson n'était pas au rendez-vous le matin. L'après-midi a vu le niveau des eaux revenir progressivement à l'étiage. Les truites étaient enfin « de sortie ». Mais ce retour rapide des basses eaux a de quoi nous inquiéter pour l'avenir, car il est évident que la ressource est faible.

Fin avril, a été réalisé un lâcher d'alevins de souche locale, fournis par la Pisciculture Fédérale de Besse et financé par le Conseil Départemental.

Enfin, la traditionnelle Fête de la pêche aura lieu le dimanche 26 juin à l'étang à partir de 9h30. La population est invitée à venir participer à cette journée avec ses traditionnelles animations notamment pêche à la truite, buvette, en espérant une journée moins pluvieuse que l'an dernier. Venez nombreux, la Chanonatoise vous attend!

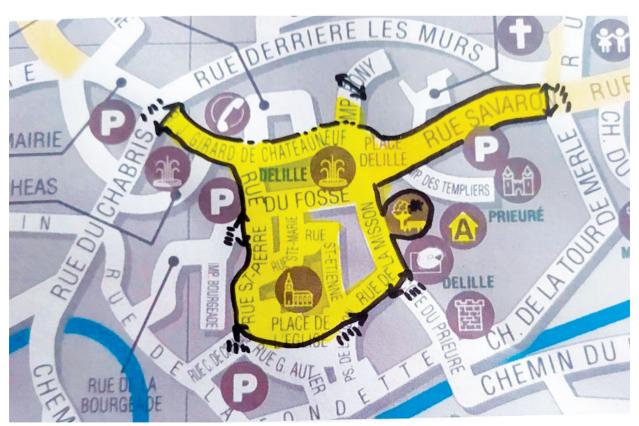
# **VIE ASSOCIATIVE**

# **VIDE GRENIER**

**LIEU ET SIGNALISATIONS** 







Zone exposants

Limite de la zone exposants

|||| Barrières

Parc: buvette/snack

# **VIE ASSOCIATIVE**

# **PITCHOU ANIM'**



Afin de continuer à dynamiser le village, l'association Pitchou Anim' vous propose dès la rentrée de septembre des cours de Pilates.

Ces derniers auront lieu les mercredis de 18h30 à 19h30 au Pitchou seront animés par Agnès Régi-

na-Picaud, habitante du village, professeur diplômée d'État de danse classique, chorégraphe instructeur de Pilates Matwork 1 et 2 (méthode tapis), coach de l'équipe de France de gym aéro Junior.

Pour celles et ceux qui sont intéressé(e)s, une ou deux séances d'essais (en fonction du nombre d'inscrits) auront lieu courant juin.

Pour tous renseignements s'adresser à : Agnès Régina-Picaud (reginagnes@yahoo.fr / 06 51 17 27 08)

Et nous vous rappelons que l'Assemblée générale de Pitchou Anim' aura lieu le samedi 24 juin, suivie du feu de la Saint-Jean (si le temps le permet).



# TRIBUNE LIBRE

#### **ENSEMBLE POUR CHANONAT**

A mi-mandat, quel jugement l'équipe élue porte sur cette période écoulée !

Une fois n'est pas coutume. Par cet article, les conseillers municipaux de la liste majoritaire souhaitent apporter un éclairage objectif, équilibré et sans complaisance sur la situation qu'elle a trouvée en héritage ainsi que sur son mode de fonctionnement.

Avec un esprit rassembleur et d'ouverture, le Maire a voulu, dès le départ de la mandature, associer au fonctionnement de la municipalité les conseillers municipaux de l'opposition, notamment en leur confiant des dossiers d'importance comme la rénovation de l'école élémentaire. Nous n'avons pas eu le succès escompté pour des motifs parfois controuvés. Comme dit l'adage « la critique est aisée mais l'art est difficile ».

Depuis le début du mandat, que n'avons-nous pas entendu au sujet de la situation financière de la commune. Elle serait difficile du fait de la construction du bâtiment polyvalent qui abrite notamment la cantine de nos enfants, la médiathèque intercommunale et la salle d'activités omnisports. Nous vous devons bien évidemment la vérité des chiffres.

Sur les cinq dernières années, la commune a réalisé les investissements majeurs suivants :

- Le bâtiment polyvalent de l'Ilot école pour un coût TTC de 2 642 650 €.
- L'aménagement des locaux des services techniques dans le quartier de Tascy pour un montant TTC de 357 672 €.

Soit un montant total qui s'élève à 3 000 322 € TTC.

Pour ce faire, grâce aux subventions, à l'autofinancement et au fonds de compensation de la TVA, la commune n'a emprunté qu'un million d'euros sur trente ans, ce qui représente une annuité annuelle de remboursement d'environ 42 000 €. Dans la même période (mars 2022), l'emprunt souscrit pour la construction de l'école maternelle a pris fin et représentait une annuité de remboursement annuelle d'environ 48 000 €.

A l'énoncé de ces chiffres, il paraît évident que les charges annuelles de remboursement de la commune sont en diminution.

A la fin de non-recevoir de la part des conseillers municipaux d'opposition à co-construire pour un meilleur service aux administrés de la commune sont venues s'ajouter des abandons de conseillers municipaux pour principalement des raisons personnelles mais pas seulement, pertes qui ne sont pas sans conséquences sur les capacités à œuvrer de l'équipe aux commandes.

S'agissant des commissions, la rumeur circule qu'elles ne se réunissent pas. Ce n'est pas exact. Mais, est-il raisonnable de les réunir uniquement pour les réunir ? Déjà que pour certains comités et commissions plusieurs membres brillent par leur absence! De manière à ne pas se méprendre, les commissions ne sont pas des groupes de travail. Elles sont des instances qui préparent les décisions qui seront prises en conseil municipal. Leur rôle consiste principalement à critiquer, amender et enrichir les dossiers qui leur sont présentés.

Quant à la remise en cause des priorités dans les projets, est-ce du pilotage à vue ? Bien sûr que NON. Comme tout un chacun, nous sommes confrontés au principe de réalité nous obligeant à adapter voire à refonder nos prévisions. En plus de la COVID 19 qui a compliqué le début de mandat, qui savait en 2021 qu'il y aurait en 2022 la guerre en Ukraine avec ses conséquences financières, notamment au niveau des européens, sur le prix de l'énergie (de 70k € en 2022, la dépense en 2023 s'élèverait à 180k €) et des matériaux de « construction » (+ 30 %)? Alors OUI, la réfection à neuf du chemin de Rizolles à Jussat a laissé la place à la rénovation thermique et acoustique de la salle Pierre DE NEUFVILLE, bâtiment énergivore. Toutefois, il est à noter que des travaux d'amélioration du chemin de Rizolles ont quand même été effectués pour prolonger sa durée de vie de plusieurs années.

Quant au projet de rénovation de l'école élémentaire et de l'aménagement de l'îlot école, il demeure toujours la priorité des priorités. Le fait que la commune soit lauréate de SCOLAEé (seulement 20 communes sur le département) est un atout indéniable sur les plans techniques et financiers.

S'agissant de l'aménagement de l'îlot école, espace compris entre le bâtiment polyvalent et l'école élémentaire, nous avons toujours dit qu'il devait s'articuler avec les travaux de la rénovation du bâtiment, ces derniers devant être réalisés courant les 3 ans à venir.

Le groupe de travail « Horizon 2040 pour Chanonat » continue ses travaux, sous une forme un peu remaniée relativement à sa mise en place, aux fins de mieux répondre aux objectifs de développement et d'embellissement de la commune.

Aussi, au regard du projet de site classé de la montagne de la Serre et de ses coulées adjacentes aux portes de Chanonat, l'ambition de l'équipe est bien de construire le tourisme de demain en associant les chanonatois.

> Jean-Paul Durand, Jean-Yves Resche, Antoinette Mercier, Jean-Luc Chalut, Emmanuel Buc, Nicole Chappat, Frédéric Lajoinie, Christiane Aguerre, Michel-Antoine Sibiaud, Brigitte Jaremko et Pierre Vernet.

# TRIBUNE LIBRE

#### L'ENGAGEMENT CITOYEN

Cher(e)s Chanonatois(e)s

Nous voilà à mi-mandat, l'occasion de faire un bilan. Pour commencer, notre liste, composée de 4 élus, a accueilli au conseil municipal Augusto De Lima qui remplace Marine De Lima

Nous continuons avec opiniâtreté à défendre nos valeurs : la transparence des décisions municipales, la réflexion partagée entre élus et avec les habitants, et le sens des responsabilités.

Nous déplorons que les commissions ne se réunissent pas ou très peu. Nous regrettons l'abandon du groupe de travail CHANONAT 2040 après 3 réunions alors que des habitants s'étaient investis. Nous sommes atterrés de l'absence de réactions des membres du Conseil suite aux menaces répétées d'un élu majoritaire à l'encontre d'une élue de notre liste, menaces qui ont dû aboutir à un dépôt de plainte.

Notre commune n'en finit pas de solder le coût du bâtiment de la cantine scolaire et de ses dépenses de fonctionnement et d'entretien insuffisamment anticipées. Cette gestion financière non rigoureuse a déjà conduit à une hausse des impôts locaux à plus de 10% depuis le début du mandat. Nous ne souhaitons pas qu'il y en ait d'autres mais les effets de la crise énergétique trop peu anticipés, la multiplication des projets, et la navigation à vue s'agissant des finances laissent présager des temps très difficiles et des mesures douloureuses.

### Quelques exemples:

- L'aménagement du « Chemin de Rizolle », annoncé dans le dernier bulletin municipal 2022, et à plusieurs centaines de milliers d'euros n'est pas le plus prioritaire et n'est pas budgétisable actuellement.
- Le projet de rénovation de la salle des loisirs en partie lancé, présenté une 1ère fois pour un montant d'environ 300 000 euros, est annoncé actuellement à 500 000 euros. Il n'est donc pas réalisable dans l'état des finances.
- Le projet de police intercommunale dont la mise en place a été annoncée tant de fois dans leur profession de foi et dans le dernier bulletin municipal a dû être abandonné pour quelques années. Ce pour des raisons budgétaires et malgré l'augmentation de 8% des impôts en 2021 pour financer ce projet.

En revanche, la rénovation de l'école qui est plus que nécessaire, pour des raisons de sécurité, de mise aux normes et d'économie d'énergie, devrait faire l'objet de toutes les attentions et bénéficier de la concentration de nos moyens financiers contraints. C'est notre priorité.

Les démarches relatives aux demandes de subvention ne sont pas rigoureuses alors qu'elles étaient annoncées comme indispensables dans la profession de foi de l'équipe municipale actuelle. Ainsi, l'important investissement pour l'acquisition de gros matériel n'a pas fait l'objet de demande auprès du Département.

Durant ces 3 années, la commune a vendu rapidement, et avec le minimum d'informations publiques, des bâtiments communaux : ancienne caserne des pompiers, ancienne poste, grange et terrains. Nous demandons, pour plus d'équité et de transparence, d'accentuer la publicité des ventes communales et surtout, de réfléchir à une valorisation de ceux-ci. Une fois vendu, le patrimoine disparaît et avec lui une histoire et une rentabilité potentielle.

# Nous désirons aussi rappeler ce qui avait été annoncé dans leur profession de foi :

- « Nous devrons réfléchir...à la valorisation de notre patrimoine à des fins culturelles, économiques et sportives, tout en respectant l'environnement. A cet égard, les Chanonatois seront consultés sur le devenir de la cure » : le projet de vente de la cure semble plus que jamais d'actualité mais nous n'entendons plus parler de consultation.
- « Les projets seront inscrits au Plan Pluriannuel d'investissement (PPI), non obligatoire pour notre commune, afin que chaque Chanonatois comprenne les transformations structurelles envisagées pour notre commune. ». Un PPI c'est : réaliser une analyse financière qui fixera notre capacité d'endettement ; estimer à l'avance le financement des projets ; les classer et les prioriser. Un PPI sincère éviterait d'annoncer, de lancer des projets avant de les abandonner. Depuis 3 ans, ce plan n'a jamais été présenté au Conseil Municipal malgré nos multiples demandes et pourtant il a été à nouveau annoncé dans le bulletin municipal de 2022.
- « L'aménagement de la place de l'église et places de parking en centre bourg de Chanonat » : après avoir financé les études de cette réhabilitation, l'avoir annoncé dans un bulletin municipal et fait une présentation en réunion publique, ce projet est abandonné faute de moyens. La subvention qui devait lui être allouée a été réorientée sur le bâtiment de la cantine, le plan de financement de ce dernier n'ayant jamais été sincère.
- « Nous nous appuierons sur le Comité de Pilotage pour traiter les problématiques de l'école...constitué de parents d'élèves, d'enseignants, de représentants du personnel communal et d'élus municipaux » : ce Comité n'existe pas et la commission École est très peu active. Une réunion a été organisée à la dernière minute à la demande des parents d'élèves pour aborder la question de l'activité sportive à l'école.
- « Pour lutter contre les inondations liées aux orages », nous attendons encore et toujours le résultat de l'étude annoncée (bulletin municipal N°88) « d'analyse des eaux de ruissellement sur le bassin versant de Cimard ».

N'ayant qu'une page pour nous exprimer, nous vous présenterons les propositions que nous avons pu faire voter au prochain bulletin municipal.

Alexandra Chaumuzeau, Jean-Charles Colin, Xavier Denis et Augusto De Lima.



## **MÉDECIN**

Dr Minh BAUD: 04 73 87 59 51

### **INFIRMIERS**

Audrey GRAPIN : 06 13 11 17 84 Lilian MOUGIN : 06 13 11 17 84

### **CLINIQUE DE LA CHATAIGNERAIE**

04 73 40 80 40

# PHARMACIE LE GERGOVIAL

04 73 79 40 05

# **SAPEURS POMPIERS**

18

# SAMU

15

#### **POLICE SECOURS**

17

### MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

04 73 69 44 30

## **REPAS À DOMICILE**

Service de Mond'Arverne Communauté
Peuvent bénéficier de ce service, les personnes âgées et les personnes, quel que soit leur âge, rencontrant une difficulté passagère à la suite d'une opération, d'une maladie ou pendant une convalescence.

04 73 39 62 00

# AIDE À DOMICILE

Service de Mond'Arverne Communauté Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien : entretien de votre logement, préparation de vos repas, aide à la toilette, courses...

\_\_\_\_\_

04 73 69 24 28

#### **ECOLE PRIMAIRE**

Directrice : Catherine TOURNADRE 04 73 84 64 23

# **RESTAURANT SCOLAIRE**

04 73 69 44 30

# **MAIRIE DE CHANONAT**

Le Bourg 63450 CHANONAT Tél. 04 73 79 41 05 mairie-chanonat@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi et vendredi : 8h45-12h30 et 14h00-17h00

Mercredi : 8h45-12h30 et 14h00-16h30 Mardi, jeudi et samedi : 8h45-12h30 Directeur de publication : Julien BRUNHES

# **Réalisation - Impression :**

L'IMPRIMEUR 80, Avenue Jean Jaurès, Espace Mozac 63200 Riom 04 73 38 82 95 www.limprimeur.online

Imprimé sur papier recyclé.